 

**PRIME COMMUNALE**

**A L’ACHAT DE PROTECTIONS ET LANGES LAVABLES POUR BEBES (MENAGES)**

# Votre commune vous offre une prime de 50 % de la facture d’achat, avec un maximum de 150 €

**Conditions d'octroi :**

* Être domicilié à Mont-Saint-Guibert au moment de la demande
* Une seule prime accordée par enfant
* Le formulaire doit être introduit avant que l’enfant n’atteigne l’âge de trois ans

# En pratique :

Pour bénéficier de la prime, renvoyez le formulaire complété accompagné de :

* Une copie de la/des facture(s) d’achat reprenant l’intitulé de l’achat et son prix et/ou une preuve de paiement
* Une copie de l'attestation de composition du ménage

*La prime est octroyée dans la limite des crédits disponibles et en fonction de l'ordre d'arrivée de la demande. La demande est introduite pendant une période située au plus tôt 3 mois avant la naissance et au plus tard 3 ans après la naissance.*

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Nom & Prénom de l’enfant :………………………………………………………………… Date de naissance de l’enfant : ……………………………

Nom & Prénom du demandeur :…………………………………………………………… Le demandeur est (biffez les mentions inutiles) : le père – la mère – le/la tuteur/tutrice N° du registre national : …………………………………….

Adresse : …………………………………………………….. E-mail ou téléphone : ………………………………………. Numéro de compte bancaire : BE…………………………. Montant total des factures €

Date et signature